

RAPPORT

sur les travaux de la Commission en 1975

Monsieur le Ministre,

Les réunions statutaires (trois réunions plénières et six réunions de section) ont eu lieu à Bruxelles, les 27 janvier, 26 mai et 27 octobre 1975, dans les locaux de la Fondation Universitaire.

Communications faites aux réunions plénières :

P. RUELLE : *Quelques mots borains difficiles.*

L'orateur expose les données de quelques problèmes étymologiques et formule des hypothèses concernant les mots suivants : *penègn*, (mnl. pennine), *trifter* « interrompre une besogne qu'on vient de commencer ; vaquer aux menues tâches de la maison », *ablagne* « fiancée », *dâliyer* « brûler d'envie, désirer vivement », *dây* « sale », *béguyer*, *bég'yer* « convoiter, quémander ». Tous ces mots sont attestés à Wasmes, Pâturages et Quaregnon.

M. GYSSELING : *De umlaut van a in het Nederlands en de aangrenzende Romania.*

J. HERBILLON : *Le nom de la forêt d'Arche.*

La forêt d'Arche (en wallon : *aus'* ou *è naus'*) était un vaste massif boisé situé sur la rive droite de la Meuse depuis Dave jusqu'à Tailfer (Lustin) et s'incurvant jusqu'à l'est d'Andenne ; elle servit, en 1190, de repère dans la délimitation des comtés de Namur et de Luxembourg. *Arche*, dépendance de Maillen (en wallon : *ach*) est un autre toponyme qui peut provenir de germ. **aski*. « frêne ».

Pour le nom de la forêt, on peut proposer un prototype *artio-*, adjectif dérivé de celt. **artos* « ours », prototype celtique comme celui de la forêt d'Ardenne.

Si l'étymologie est exacte, elle trouve de curieux prolongements dans le folklore et la toponymie de la région : à Andenne, la fontaine de l'ours (avec légende carolingienne) : cette fontaine est située dans un quartier dit en wallon : *orsèye*, aboutissement normal de lat. *ursicula* « petite ourse » ; à Andenne encore, la grotte dite en wallon *tré d'ouïse* « trou d'ourse » (1).

Communications faites à la section wallonne :

A. BOILEAU : *Toponymes en -ville de la Wallonie malmédienne.*

M. Boileau a étudié quatre toponymes malmédiens en *-ville* qui ont un doublet germanique. La manière avec laquelle ces toponymes ont été traités, de part et d'autre de la frontière linguistique, illustre les contacts interlinguistiques. *Engelsdorf* est le doublet traductif de *Ligneuville*. *Faymonville* et *Usseborre*, par contre, n'ont rien à voir entre eux. *Usseborre*, c'est « la source par delà », explication confirmée par la topographie, *Faymonville* étant par delà la Warchenne par rapport à Butgenbach dont *Faymonville* dépendait. *Terbiewelt* est un emprunt du w. *R'bivèye* (fr. Robertville) avec adaptation. *Frätschfelt* est également emprunté à la forme romane, *Francheville*, avec dénasalisation caractéristique de la région.

L. REMACLE : *Le wallon « stasse », terme de pêche.*

Il a existé au 15^e et au 16^e s., dans la région de Stavelot-Malmedy, un substantif *stasse* qui appartenait au vocabulaire de la pêche. Il est attesté dans les Records de Stavelot et dans les archives des Cours de justice de Roanne et de Stoumont : 1459 (les bourgeois et masuirs de Malmedy) peuvent pexher à la verge ou lignoul, al main ou *stas* ... (record de Malmedy ; autres attestations en 1416, 1528, 1567, 1584).

On a proposé de voir dans le mot un dérivé du latin *stare* (*estance*

(1) Le texte de cette communication paraîtra dans *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, en 1976.

ou *estat*). Mais dans une version latine de quelques articles du record de Malmedy de 1459 (A.E.Lg., Abbaye de Stav., 353, *Copiae diversae*, 58v-59), l'expression *al main ou stas* est rendue par *manu et tastando seu contrectando* ; et on a aussi, après une copie du 18^e s. du record de Stavelot de 1416 (id. 569, 7), une glose « *alle stasse- je croi a taton* ». On peut se demander, dès lors, si *al stasse* n'est pas une altération de **al taste*, en tâtant (ard. *à la tête*, « façon de prendre le poisson à la main » Vauchelet).

Dans l'expression « le grand *stasse* », au masculin, qui figure dans un règlement de pêche de Hermalle-sous-Argenteau de 1437 (commun. N. Mélon), la forme *stasse* pourrait être une graphie du w. *stâ*, masc. (équivalent formel du fr. *étal*), qui s'appliquait à des « vennes » (pêcheries).

L. REMACLE : *Les voies et voyages des Herviens.*

Les marchands et les charretiers herviens effectuaient autrefois de longs déplacements vers le nord, jusqu'en Frise et au Holstein ; vers le sud, jusqu'en Lorraine, en Alsace et en Bourgogne ; etc. De nombreux témoignages de cette activité commerciale se rencontrent dans les archives de l'abbaye de Stavelot-Malmedy et dans celles du prieuré d'Aywaille (depuis la seconde moitié du 16^e s.).

On sait, d'autre part, que les produits laitiers (beurre, fromages) du pays de Herve sont renommés depuis plusieurs siècles et qu'ils ont fait l'objet d'un commerce étendu.

Ces facteurs expliquent notamment la présence dans certaines localités d'Ardenne (Lierneux, Basse-Bodeux, La Gleize) d'une « voie des Haiverlins », et l'extension dans le domaine germanique du nom du fromage de Herve, *remoudou* (Hasselt, Maastricht ...), et aussi du nom du fromage frais, *makêye* (Cologne, Dusseldorf ...).

A. GOOSSE : *Le trait d'union dans les noms de rues.*

Il est d'usage, en France, de mettre le trait d'union dans les noms de rues où intervient un nom de personne, entre le prénom et le nom de famille : *rue Aristide-Briand*. Cet usage, général aujourd'hui, est assez récent et A. Dauzat le tenait encore pour « fautif ».

Il n'en va pas de même en Belgique romane où l'on n'utilise pas le trait d'union. L'élément essentiel est le nom de famille du per-

sonnage ; c'est lui qui intervient en général dans le classement alphabétique des noms de rues, alors qu'en France, ce classement est fait à partir du prénom qui est senti comme un élément obligatoire.

Il paraît prématuré de vouloir imposer chez nous l'usage français, comme tendent à le faire les autorités de la ville de Liège (*boulevard Maurice-Destenay*). La section wallonne de la Commission recommande le trait d'union seulement entre les éléments d'un toponyme figé (ex. : *rue du Vert-Bois*) et, bien entendu, avec le mot *saint* (ex. : *rue Saint-Hubert*).

Communications faites à la section flamande :

V. F. VANACKER : *Substantiefgroepen met dubbele ontkenning in zuidwestelijke dialecten.*

M. GYSSELING : *De evolutie van de Germaanse diftongen ai en au in de Nederlandse dialecten.*

F. DEBRABANDERE : *De SVf-woordorde in zinnen met aanloop.*

La composition de la Commission s'est modifiée comme suit : par arrêté royal en date du 25 août 1975, la démission en tant que membre titulaire présentée par M. J. L. PAUWELS a été acceptée et l'honorariat de ses fonctions lui a été accordé.

Le bureau de la Commission pour la période 1975-1977 a été constitué comme suit : M. K. ROELANDTS, président de la Commission ; M. A. BOILEAU, secrétaire général ; M. A. GOOSSE, vice-président et président de la section wallonne ; M^{me} C. TAVERNIER-VERECKEN, président de la section flamande ; M. F. DEBRABANDERE, secrétaire de la section flamande ; M. J.-M. PIERRET, secrétaire de la section wallonne.

Publications de la Commission : Le tome XLVIII (1974) du *Bulletin*, qui a été publié en novembre 1975, contient, outre la partie administrative habituelle, les études sui-

vantes : *Toponymie van Neerpelt. Een socio-geografisch onderzoek* par J. MOLEMANS, et *Toponymes hesbignons (S-)* par J. HERBILLON. Le volume n° 14 de la série *Werken (Limburgs Idioticon. Verzamelingen dialectwoorden, van 1885 tot 1902 verschenen in het tijdschrift « 't Daghet in den Oosten »*, remanié sous forme de dictionnaire par M. MAASSEN et J. GOOSSENS) a également été publié en novembre 1975. Le volume XLIX (1975) du *Bulletin* est actuellement en cours d'impression et paraîtra sous peu (vraisemblablement en février 1976). Les deux études qui doivent être publiées dans les séries *Werken* et *Mémoires* et auxquelles notre rapport de l'an dernier faisait allusion, sont prêtes pour la publication, mais la réalisation de ce programme se heurte malheureusement toujours aux mêmes difficultés d'ordre financier.

Les publications de la Commission ont été distribuées régulièrement aux institutions, revues et personnes avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Cent cinquante exemplaires du *Bulletin* et des *Werken* ont été mis à la disposition des centres scientifiques des universités belges pour être offerts aux étudiants et chercheurs qui s'intéressent particulièrement aux problèmes de dialectologie et d'onomastique.

En matière de changement ou d'attribution de noms de rues, la Commission a été consultée en 1975 par 143 communes dont les noms suivent :

Aarschot, Alost, Archennes, Assesse, Audenarde, Aywaille, Baal, Bazel, Beernem, Belgrade, Berloz, Beveren-Waas, Bierset, Blankenberge, Bocholt, Boekhoute, Bornem, Bourg-Léopold, Boussu, Brasschaat, Bruges, Bruxelles, Chaumont-Gistoux, Chênée, Corroy-le-Grand, Dadizele, Dampremy, Deinze, Dentergem, Dilbeek, Dinant, Dison, Edegem, Eksaarde, Erps-Kwerps, Esneux, Essen, Estinnes-au-Mont, Evere, Fosses-la-Ville, Gembloux, Genk, Gits,

Gozée, Grâce-Hollogne, Grammont, Grivegnée, Haccourt, Hamoir, Hasselt, Havré, Hemiksem, Hennuyères, Hoboken, Huy, Ingelmunster, Kallo, Kessel-Lo, Koningshooikt, Kraainem, Laarne, La Calamine, Liedekerke, Liège, Limelette, Lint, Lodelinsart, Lokeren, Lontzen, Lovendegem, Marcinelle, Melle, Melsele, Messines, Mortsel, Mons, Naast, Néchin, Neeroeteren, Ninove, Nivelles, Ohain, Olen, Olloy-sur-Viroin, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Oostkamp, Oostmalle, Ostende, Ottignies, Oudenburg, Overijse, Petit-Enghien, Philippeville, Polleur, Pont-de-Loup, Poperinge, Puurs, Rebecq-Rognon, Roisin, Roulers, Saint-Ghislain, Saint-Nicolas (Waas), Saint-Trond, Sart-Dames-Avelines, Schaerbeek, Seilles, Stekene, Templeuve, Terafene, Tielrode, Tielt, Tournai, Treignes, Tubize, Turnhout, Uccle, Verrebroek, Viemme, Viesville, Virton, Visé, Waarloos, Wandre, Waregem, Waterloo, Wauthier-Braine, Weerde, Westende, Wetteren, Wevelgem, Wichelen, Wijnegem, Wilrijk, Wilese, Winenne, Wommelgem, Wuustwezel, Yvoir, Zaventem, Zolder, Zonhoven, Zwijnaarde, Zwijndrecht.

Pendant l'année 1975, la Commission a continué à prêter sa collaboration à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, qui lui avait demandé d'émettre un avis sur le nom à donner aux nouvelles communes fusionnées.

La Commission a poursuivi la *revision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major* publiées par l'Institut Géographique Militaire.

La section wallonne, sous la direction de M. J. HERBILON et avec la collaboration de M. A. BOILEAU pour les communes germanophones, a procédé à l'examen de 605 toponymes figurant dans les dossiers des 55 communes suivantes situées dans les provinces de Liège et de Luxembourg : Amel, Arbrefontaine, Basse-Bodeux, Beho, Bellevaux Ligneuville, Bévercé, Bilstain, Bombaye, Bovigny,

Bra, Büllingen, Bütgenbach, Cherain, Chevron, Crombach, Dochamps, Faymonville, Francorchamps, Glons, Grand-Halleux, Grandmenil, Haccourt, Harre, Hermalle-sous-Argenteau, Heure-le-Romain, La Gleize, Lierneux, Lixhe, Lommersweiler, Malempré, Malmedy, Manderfeld, Meyerode, Montleban, Neufchâteau, Odeigne, Petit-Thier, Recht, Reuland, Robertville, Rocherath, Sankt Vith, Samrée, Schoenberg, Slins, Stavelot, Tailles, Thommen, Trois-Ponts, Vaux-Chavanne, Vielsalm, Visé, Waimes, Warsage, Wonck.

Pour la section flamande, l'Institut voor Naamkunde de Louvain sous la direction de M. K. ROELANDTS a examiné 60 toponymes figurant aux dossiers des communes limbourgeoises ci-après :

Beverst, Bilzen, Eigenbilzen, Gellik, Hoeselt, Lanaken, Mal, Millen, Moelingen, Remersdaal, 's-Gravenvoeren, Sint-Huibrechts-Hern, Sint-Martens-Voeren, Sluizen, Spouwen, Teuven, Tongeren, Val-Meer, Vlijtingen, Vveren, Waltwilder, Zichen-Zussen-Bolder.

La Commission a décidé de célébrer en 1976 le cinquantième anniversaire de sa fondation. Elle espère pouvoir tenir à cette occasion une séance publique solennelle, qui devra toutefois avoir lieu sans l'appui financier du Ministère.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Liège et Louvain, le 31 janvier 1976.

Le Secrétaire,
A. BOILEAU.

Le Président,
K. ROELANDTS.